Même la presse dite de gauche commence à tirer à vue sur le CCIF, l'islamophobie à la mode ?

écrit par Christine Tasin | 22 août 2016

Il se passe de drôles de choses en ce moment. Un vague sentiment d'épuration… Après le soutien presque unanime à l'interdiction du burkini, après la condamnation de Choudary, après les révélations des dossiers Soros, voilà que le CCIF, reçu à Matignon et sur tous les plateaux télé commence à sentir le soufre.

Et c'était avant les révélations du dossier SOROS qui finance le CCIF, *Comité Contre l'Islamophobie en France,* un des grands « amis » de *Résistance républicaine.*

On ne peut que se réjouir de voir que les medias-résistants de la 25ème heure commencent à dire ce que nous disons depuis une dizaine d'années. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Même Florian Philippot, modéré pourtant, se demande comme notre contributeur Antiislam s'il ne faudrait pas dissoudre le CCIF, c'est dire.

Même les medias dits de gauche s’en mêlent, ça sent l’hallali…

Les premiers, dans la presse bien pensante, qui aient tiré ?

Libération, dès avril dernier, sous la plume de l’islamo-collabo Joffrin, carrément. Et interpellant. Si notre ennemi de toujours se met à défendre le principe de l’islamophobie qui n’est pas du racisme, en effet, c’est une révolution.

Comment expliquer cela ? C’est que les excès des uns finissent par faire peur à leurs anciens amis. Un Marwan Muhammad qui traite Libé de raciste… ça a du mal à passer.

Une intouchable icône de la gauche, du féminisme et de la politique qui se fait attaquer, ça a du mal à passer…

« Ces visages contestés de l'antiracisme » (*Libération*, 4 av. 16) – 4 avril

« Voile, violences policières, postcolonialisme… Les nouveaux militants contre les discriminations pratiquent un activisme radical et communautaire, dans la rue et surtout sur le Net. »
« Editorial
par Laurent Joffrin
Piège grossier[…] Le « nouvel antiracisme » que nous décrivons pose plusieurs questions. D'abord parce qu'il est délibérément communautaire. Les musulmans défendent les musulmans, les Noirs défendent les Noirs. Ainsi chacun s'occupe de sa paroisse, de son clocher, de son origine. Au nom d'une légitime autodéfense ? Certes.Encore faut-il le faire aussi au nom de valeurs communes, et non de simples réflexes communautaires. Encore faut-il éviter cette malsaine concurrence des victimes qui attise les tensions au lieu de les apaiser. Les républicains qui se sont mobilisés en faveur du capitaine Dreyfus n'ont pas seulement défendu un juif. Ils ont défendu un homme parce qu'il était homme. Les plus engagés ont fondé la Ligue des droits de l'homme, qui promeut des principes généraux, abstraits, universels, autant que des individus situés avec leur histoire propre. Si les juifs défendent les juifs, les Noirs les Noirs, les musulmans les musulmans, qui défendra les principes communs ? Distinguer entre les victimes, n'est-ce pas les séparer, les affaiblir ? […]La deuxième inquiétude tient à un mot : islamophobie. Certes, les musulmans sont souvent attaqués en tant que musulmans, et derrière la critique de l'islam se cache souvent un préjugé « essentialiste » imputant aux musulmans des traits communs, présentés comme négatifs, qui découleraient de leur nature profonde. Mais pourquoi avoir voulu à toute force imposer ce mot ambigu, « islamophobie », dont chacun voit bien qu'il porte en lui un piège grossier ? Si tous ceux qui n'aiment pas l'islam sont catalogués comme racistes, l'antiracisme est détourné de son objet. Il se mue en défense de la religion.Ces errements sont aussi le produit d'une théorie perverse. Le racisme anti-Noirs et antimusulman, dit-on, serait lié à un « impensé postcolonial » hérité du passé et qui affecterait peu ou prou l'ensemble de la société française. Ainsi tout Français, serait-il antiraciste, progressiste, anticolonialiste ou même musulman lui-même, serait sujet à cette mentalité inconsciente. Cette théorie essentialise la culture française, qualifiée

de « postcoloniale » par nature, (alors que ses promoteurs se battent par ailleurs contre « l'essentialisme »), permet d'accuser de racisme à peu près n'importe quel acteur public, dès lors qu'il critique une religion. Ainsi *Libération*, qui a toujours soutenu la cause antiraciste, est-il traité de raciste par un exalté du Net, ancien porte-parole du CCIF. Ainsi on traite de raciste la ministre Laurence Rossignol, militante antiraciste de toujours, parce qu'elle a employé un mot avec maladresse. Ainsi est-il scandaleux, quoi qu'on pense de l'appel au boycott lancé par Elisabeth Badinter, d'assimiler la parole de la philosophe à une forme de racisme. Elle veut défendre l'individu émancipé contre la contrainte religieuse et la tradition, la liberté contre la communauté. Où est le crime ? Ainsi on qualifie de raciste la loi qui prohibe les signes religieux ostensibles dans les salles de classe, alors qu'il s'agit d'une règle laïque qu'on peut contester mais qui n'a évidemment rien de « raciste ». Ainsi on finit par rejeter ce qu'on appelle « l'universalisme abstrait », associé au post-colonialisme, sans se rendre compte que l'assignation permanente des hommes et des femmes à leurs origines particulières constitue l'argument principal opposé aux droits de l'homme par les conservateurs de tous les temps et de tous les pays. Si l'identité devient l'*ultima ratio*, l'intolérance communautaire n'est pas loin. N'est-ce pas un piège pour le nouvel antiracisme que d'utiliser les mêmes ressorts que l'ancien racisme ? »Lire « Piège grossier ».
Mis en ligne : 4 avril 2016
http://www.laicite-republique.org/ces-visages-contestes-de-l-antiracisme-liberation-4-av-16.html

Et avec un second article qui vise le CCIF et ne cache pas tout !

Le Collectif contre l'islamophobie, sponsorisé par le communautarisme anglo-saxon

(*Libération*, 4 av. 16)

– 15 avril

« Le CCIF, créé pour recenser les actes antimusulmans et aider les victimes, est soupçonné de porter un islam politique et un projet de société communautaire.

[…] Au Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), on redoute surtout le vol des données. « Nous avons beaucoup d'ennemis », lâche Samy Debah, le fondateur et (toujours) président de l'association, dont le travail est de comptabiliser les actes antimusulmans et d'apporter une assistance juridique aux victimes. Depuis longtemps, elle est dans le collimateur de l'extrême droite et de la mouvance identitaire. Samy Debah demande d'ailleurs à ses visiteurs de ne pas dévoiler l'adresse du CCIF à Paris. Depuis les attentats de novembre, le climat s'est encore alourdi. Les accusations politiques sont tombées dru sur le collectif, suspecté de promouvoir un islam politique. Le président de l'Observatoire de la laïcité, Jean-Louis Bianco, s'est vu violemment reprocher par Manuel Valls d'avoir signé une tribune aux côtés du CCIF. Une organisation qui participerait, selon le Premier ministre, à la diffusion d'un « climat nauséabond » en France.

L'histoire du collectif se confond étroitement avec la propre trajectoire de Samy Debah. Au CCIF, le vrai patron, c'est lui, même si les porte-parole successifs ont incarné médiatiquement l'association. Professeur certifié d'histoire, il est à la fois l'un des acteurs et l'une des réussites du retour à l'islam des enfants de la deuxième génération d'immigrés dans les années 90. « Nous avions soif de connaissance et nous avions écouté toutes les grandes figures de l'époque » , raconte-t-il. Dans ces années-là, Debah a été tour à tour prédicateur du Tabligh (un mouvement ultrafondamentaliste et prosélyte) et l'un des organisateurs, en Ile-de-France, des tournées de conférences du théologien Tariq Ramadan, accusé de proximité avec les Frères musulmans. Un compagnonnage encombrant ? « Samy Debah n'a jamais fait partie du premier cercle de Tariq Ramadan », souligne un bon connaisseur de la scène musulmane française. Pourtant, les accusations de double discours subsistent. Parmi les reproches récurrents : ceux de jouer une victimisation outrancière et de défendre, en sous-main, une société communautaire.

Que le CCIF ait son agenda politique ne fait aucun doute. Il demande clairement l'abrogation de la loi de 2004, qui interdit le port de signes religieux à l'école, et celle de 2010, qui prohibe le port du voile intégral [la dissimulation du visage] [1] dans l'espace public. Samy Debah le revendique. « Ce sont des lois islamophobes, et à ce titre, nous les combattons. Comme toutes celles qui pourraient venir à propos du voile dans l'entreprise ou à l'université. » Faut-il en faire pour autant des alliés des Frères musulmans ? « Etre Frère musulman, ce n'est pas une tare, mais je ne le suis pas », se défend Debah. De fait, l'association, née au tournant des années 2000, n'a jamais eu de lien organique avec l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), la branche française des Frères. D'où vient alors cette suspicion ? Le président de l'association ne renie pas son admiration pour Tariq Ramadan, aujourd'hui encore l'un des invités de marque aux dîners de gala du CCIF. Mais il tempère toutefois son influence. « Je suis un produit de l'école républicaine. C'est là où j'ai acquis ma culture politique. »

Lors de sa cérémonie annuelle destinée à lever des fonds, le CCIF brasse large. Animé par l'humoriste Yassine Belattar, le dîner de mai 2015 – ticket d'entrée fixé à 200 euros – a rassemblé des personnalités telles que Pascal Boniface, le directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), Alain Gresh, ancien rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, ou encore Houria Bouteldja, porte-parole des Indigènes de la République, un mouvement se présentant comme « décolonial » mais régulièrement accusé d'être antisémite. En 2014, l'imam de

Brest, Rachid Abou Houdeyfa, qui soutient que les enfants écoutant de la musique vont être « transformés en porcs », ou l'imam Abou Anas, une figure du salafisme francilien, étaient de la partie. Yasser Louati, nouveau porte-parole du CCIF, assume : « On peut ne pas être d'accord avec certains intervenants, mais ils n'ont pas enfreint la loi. » A ses détracteurs, il renvoie aux statuts de son association, qui promeuvent « le principe d'égalité entre les hommes et les femmes » et « le principe de laïcité, comme celui-ci a été compris par Aristide Briand et Jean Jaurès ».

Avant de devenir un sujet polémique, le CCIF a peiné pour se faire un nom en France. Il est lancé en octobre 2003 par une manifestation improvisée d'une trentaine de personnes devant les locaux de l'hebdomadaire *Le Point* après des déclarations à l'emporte-pièce de l'éditorialiste Claude Imbert – « il faut être honnête. Moi, je suis un peu islamophobe. Cela ne me gêne pas de le dire ». Les années qui suivent sont un peu celles de la traversée du désert, malgré les débats virulents qui occupent la France sur le port du voile à l'école. […]

En 2005, une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) fait une tournée en France. Invité par le Quai d'Orsay, le CCIF impressionne. Même si son travail est encore tâtonnant, l'association est la seule à répertorier de façon systématique, en France, les actes antimusulmans. L'OSCE adoube le CCIF en l'invitant, chaque année, à sa rencontre sur l'état des droits de l'homme. Le Conseil économique et social des Nations unies lui accorde le statut de membre consultatif. L'association se crée alors un réseau dans le monde entier. « On a commencé à parler de plus en plus de nous. Des sociologues et des journalistes – surtout étrangers – sont venus nous rencontrer », explique le fondateur du CCIF. Vincent Tiberj, sociologue à Sciences-Po, appuie : « Les actes antimusulmans ont longtemps été un angle mort des associations antiracistes. Le CCIF, notamment, a réussi à créer cette prise de conscience. »

La visibilité du collectif s'accentue au rythme des crispations françaises sur l'islam. L'année 2010 est fondatrice. Lors de la campagne des élections régionales, Marine Le Pen s'empare du thème de la laïcité pour transformer le vieux racisme anti-Arabes de l'extrême droite en croisade antimusulmane, désormais plus porteuse. Au même moment, le CCIF se professionnalise, se trouve un efficace porte-parole avec Marwan Muhammad, statisticien de formation, aujourd'hui directeur exécutif. « J'étais bénévole et je faisais des traductions en anglais. J'ai pris la mesure de l'ampleur et de la gravité de l'islamophobie, raconte-t-il. Il y avait un décalage

entre la réalité et ce que racontaient les médias. » C'est une sorte de fils spirituel pour Samy Debah. « Marwan a apporté la méthodologie qui manquait au CCIF. En même temps, il l'a radicalisé en accentuant le côté victimisation du discours », pointe un observateur. Grâce à l'appui financier de la fondation Open Society du milliardaire américain George Soros, l'association lance, en 2012, une vaste campagne de communication, « Nous (aussi) sommes la nation », qui fait grand bruit… et polémique.

Le CCIF, qui compte aujourd'hui huit salariés, accroît sa surface médiatique. La publication de son rapport annuel est désormais un rendez-vous, même si ses chiffres sur les actes islamophobes peuvent être gonflés. Dans le viseur des critiques, une qualification d'islamophobie parfois très extensive. Par exemple, pour le CCIF, l'expulsion en 2004 d'un imam ayant justifié les violences faites aux femmes a été recensée comme un acte islamophobe. Même aujourd'hui, les statistiques du CCIF restent en net décalage avec celles du ministère de l'Intérieur : plus de 900 actes recensés en 2015 selon l'association, contre 429 selon les autorités. […]

Cette querelle sur les chiffres ne doit pas masquer la bataille sémantique autour du terme d'« islamophobie », au moins aussi importante. Certains détracteurs du CCIF, et notamment une partie de la gauche attachée à l'idée d'une laïcité stricte [*sic*] [2], l'accusent de préempter ce terme, « tuant » ainsi dans l'œuf tout débat de fond sur l'islam et ses valeurs. D'où les crispations autour de déclarations telles que celle d'Elisabeth Badinter : « Il ne faut pas avoir peur de se faire traiter d'islamophobe » […]. Pour autant, le travail du collectif a été jugé utile par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), qui l'auditionne régulièrement et a décidé, en 2013, d'institutionnaliser le terme d'« islamophobie » […].

Fort de ses 4 000 adhérents, de son expérience de crowdfunding, le CCIF a assis ses bases et son indépendance. « Financièrement, nous étions en mode survie jusqu'à l'année dernière, précise Debah, sans dévoiler le budget annuel de sa structure. Le cœur opérationnel est solide. » A**ujourd'hui, le CCIF resserre ses liens avec la mouvance néosalafiste française, incarnée par l'ONG islamique Baraka City ou l'activiste numérique Al Kanz.** Après le 13 Novembre, les uns et les autres ont signé un communiqué commun, intitulé « Ensemble plus forts que jamais ». Extrait : « On veille, comme des sentinelles, soucieux de préserver ce qui reste du vivre-ensemble. » La prolongation de l'état d'urgence et des mesures administratives afférentes (perquisitions, assignations), qui concernent le plus souvent des

populations d'origine maghrébine, pourraient encore renforcer l'influence du CCIF. »

Lire « Au Collectif contre l'islamophobie, de la suite dans les données ».

[1] *Note du CLR.*

[2] *Note du CLR.*
http://www.laicite-republique.org/au-collectif-contre-l-islamophobie-de-la-suite-dans-les-donnees.html

Et voici que le ***Canard enchaîné*** en ajoute une couche sur le même CCIF, le 17 août dernier.
Extraits parus sur laïcité-république et, en dessous, l'article in extenso.

CCIF : « Des islamistes qui avancent mosquée » (*Le Canard enchaîné*, 17 août 16)

— 17 août

« […] Le CCIF s'est spécialisé dans la rédaction de « rapports » instruisant le procès de la laïcité à la française devant les instances internationales, comme l'ONU et la Commission européenne.

C'est ainsi qu'à l'occasion d'une visite officielle, le 8 juillet, la ministre des Familles, Laurence Rossignol, a été sommée de répondre devant les instances de l'ONU à Genève, aux accusations développées tout au long des 44 pages du rapport relatif à la période 2014-2015 « Etre musulmane aujourd'hui en France : les femmes, premières victimes de l'islamophobie ».« *En France, l'islamophobie, une forme de racisme et de sexisme, est largement institutionnelle,* affirme le CCIF. *En effet, l'Etat français et ses institutions sont responsables de 70 % des actes islamophobes recensés.* » Recensés par qui ? Par le CCIF, pardi ! […]

Les rédacteurs de ce rapport appellent donc logiquement à l'abrogation des lois de 2004 et 2010 sur le port du foulard [de signes et tenues qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse] [1] à l'école et l'interdiction du voile intégral [de la dissimulation du visage] [2] dans l'espace public.

Le CCIF a, par le passé, défendu des imams expulsés pour radicalisme. Son actuel directeur, Marwan Muhammad […] a utilisé son poste de rédacteur à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour y faire du **lobbying pro-islamist**e, ce qui lui a valu des remontrances et a conduit à sa démission. […]

En France, le président du CCIF n'hésite pas à se produire en public pour défendre ses thèses en compagnie d'orateurs qu'il apprécie. parmi ces derniers, **Hassen Bounamcha, imam radical d'Aubervilliers, Nader Abou Anas, prédicateur de la mosquée d'Aubervilliers, ou encore Rachid Abou Houdeyfa,** le célèbre imam de Brest. Ce dernier, pour mémoire, avait naguère affirmé que *« ceux qui aiment la musique* [seraient] *transformés en singes et en porcs »* ou que *« la femme non voilée n'*[avait] *pas d'honneur et mérit*[ait] *le viol. »*«

[1] *Note du CLR.*
[2] *Note du CLR.*
http://www.laicite-republique.org/ccif-des-islamistes-qui-avancent-mosquee-le-canard-enchaine-17-aout-16.html

Des islamistes qui avancent mosquée

DERRIÈRE le référé – perdu – contre la mairie de Cannes dans l'affaire du burkini, se trouve le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF). Mais de qui parle-t-on ? L'association se présente comme ayant vocation à combattre le racisme antimusulman. En réalité, le CCIF s'est spécialisé dans la rédaction de « rapports » instruisant le procès de la laïcité à la française devant les instances internationales, comme l'ONU et la Commission européenne.

C'est ainsi qu'à l'occasion d'une visite officielle, le 8 juillet, la ministre des Familles, Laurence Rossignol, a été sommée de répondre, devant les instances de l'ONU à Genève, aux accusations développées tout au long des 44 pages du rapport relatif à la période 2014-2015 « Etre musulmane aujourd'hui en France : les femmes, premières victimes de l'islamophobie ». *« En France, l'islamophobie, une forme de racisme et de citoyenneté, à la santé, aux loisirs, au logement, aux biens et services ».*

Les rédacteurs de ce rapport appellent donc logiquement à l'abrogation des lois de 2004 et 2010 sur le port du foulard à l'école et l'interdiction du voile intégral dans l'espace public.

Amis des femmes

Le CCIF a, par le passé, défendu des imams expulsés pour radicalisme. Son actuel directeur, Marwan Muhammad, un statisticien propre sur lui – petite barbe bien taillée –, a utilisé son poste de rédacteur à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour y faire du lobbying pro-islamiste, ce qui lui a valu des remontrances
et a conduit à sa démission. Muhammad intervient par ailleurs régulièrement en Grande-Bretagne sur ce thème de l'islamophobie à la française, aussi bien dans les médias que dans les mosquées d'East London.

sexisme, est largement institutionnelle, affirme le CCIF. *En effet, l'Etat français et ses institutions sont responsables de 70 % des actes islamophobes recensés.* » Recensés par qui ? Par le CCIF, pardi ! Auprès de Rossignol, Hollande et Valls, en tout cas, la thèse ne passe pas. Il faut dire que les accusations brillent par leur légèreté : « *L'islam et les musulmans sont criminalisés* », à travers l'interdiction du voile à l'école et l'« *obsession du voile dans l'espace public* ». Sont aussi dénoncés l'« *acharnement de l'institution scolaire sur les femmes musulmanes, avec l'aval de l'Etat français* », la « *discrimination des mères d'élèves musulmanes* », la « *discrimination des femmes musulmanes dans l'accès à la*

En France, le président du CCIF n'hésite pas à se produire en public pour défendre ses thèses en compagnie d'orateurs qu'il apprécie. Parmi ces derniers, Hassen Bounamcha, imam radical d'Aubervilliers, Nader Abou Anas, prédicateur de la mosquée d'Aubervilliers, ou encore Rachid Abou Houdeyfa, le célèbre imam de Brest. Ce dernier, pour mémoire, avait naguère affirmé que « *ceux qui aiment la musique* [seraient] *transformés en singes et en porcs* » ou que « *la femme non voilée n'*[avait] *pas d'honneur et mérit*[ait] *le viol* ». Hélas, Muhammad n'a pas repris ces intéressantes avancées théologiques dans son rapport sur les femmes remis à l'ONU…

J. C.

Et Marianne en remet une couche. C'est l'hallali

Burkini : pourquoi il ne faut pas laisser faire

Samedi 20 Août 2016 à 10:00

Joseph Macé-Scaron

Le burkini est en passe de devenir le feuilleton de l'été. Ce que sentent bien l'immense majorité de nos concitoyens dans cette affaire, en dépit des plaisanteries à deux balles et des hésitations d'une partie de leurs représentants, c'est qu'il s'agit là d'une nouvelle bataille et que reculer ne mènera nulle part sauf à se trouver un jour le dos en mur.

Une femme portant un Burkini à Marseille, 4 août 2016. — AP/SIPA

Tout a commencé à Marseille lorsqu'un parc aquatique et la municipalité divers gauche des Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) ont décidé de retoquer la demande de réservation faite par des femmes des quartiers nord de Marseille ayant prévu une sortie piscine en burkini. Dans la foulée, le maire de Cannes, suivi par d'autres édiles Les Républicains, signa un arrêté interdisant le port de ce vêtement ostentatoire sur ses plages en raison des «*risques de troubles à l'ordre public*».

Samedi 13 août, des heurts ont éclaté à Sisco, en Corse, qui n'étaient pas sans rappeler ceux de décembre 2015, opposant des familles musulmanes, dont les femmes se baignaient en burkini (c'est en tout cas ce qui a été rapporté par des témoins dans un premier temps) et des Corses. Au cours de ces affrontements, il y eut plusieurs blessés dont une femme enceinte. **Bref, le burkini est en passe de devenir le feuilleton de l'été.**
S'agit-il d'un épiphénomène, d'une mode vestimentaire comme une autre, d'une polémique montée de toutes pièces par la droite ultra qui fait ricaner les médias étrangers, et notamment anglo-saxons (vous savez, les mêmes qui prétendaient qu'il existait des armes de destruction massive en Irak) ? Ce qui est sûr, c'est que, voilà, une fois encore, l'artillerie lourde est de sortie pour nous convaincre que notre pays si éprouvé par le terrorisme est une nation hystérique prenant la mouche pour des peccadilles.
EST-IL BESOIN DE CONTINUER QUAND LES COUPS DE CANIF PORTÉS AU BON SENS RÉPUBLICAIN SONT SI NOMBREUX ?

Le problème est qu'on connaît la chanson car, à moins d'être aveugle, comment ne pas voir que le surgissement de **cette question du burkini vient s'ajouter à la longue liste des attaques répétées contre l'indifférenciation et à l'affirmation d'une visibilité radicalement différente**. Impossible en effet, à moins d'avoir une mémoire de poisson rouge, de ne pas inscrire cette question dans le droit fil des débats posés par le foulard à l'école, la prière dans la rue, le repas dans les cantines, les programmes scolaires, l'apartheid sexuel dans les piscines publiques, le refus qu'une femme puisse être examinée par un médecin homme à l'hôpital public… Est-il vraiment besoin de continuer quand les coups de canif portés au bon sens républicain sont si nombreux ?
De même, il est aisé de prévoir ce qu'il adviendrait si la pratique du burkini s'installait le long des plages. Dans la foulée de la nouvelle antienne contemporaine : «*C'est ma religion, donc il faut en respecter les recommandations, les commandements, les interdits, etc.*», on verrait très vite surgir une nouvelle demande réclamant de prévoir systématiquement des maîtres-nageuses à côté de leurs collègues masculins et si possible vêtues d'un burkini rouge et jaune, comme c'est le cas en Australie. Un autre «beau» débat en perspective assurément quand on connaît le poids et l'embarras de vêtements mouillés en cas de secours rapide. Passons. Mais ce que sentent bien l'immense majorité de nos concitoyens dans cette affaire, en dépit des plaisanteries à deux balles et des hésitations d'une partie de leurs représentants, c'est qu'il s'agit là d'une nouvelle bataille et que **reculer ne mènera nulle part sauf à se trouver un jour le dos en mur**.
S'agissant des tissus religieux, aucun argument ne tient la route face à cette mise en garde de Mona Eltahawy, aucun : «***Les femmes du monde occidental portant un voile contribuent à asservir les femmes ailleurs dans le monde pour lesquelles le port du voile est une contrainte.***» Il faut une forte dose de cynisme ou de bêtise, voire des deux, pour revendiquer de se couvrir toujours plus alors qu'au même moment des images nous proviennent des zones libérées de Daech, où l'on voit des femmes brûler leurs geôles de tissu en étreignant des combattantes kurdes et arabes tête nue.
C'EST BIEN DE CELA QU'IL S'AGIT : UNE SERVITUDE VOLONTAIRE
Certaines musulmanes clament que c'est leur droit, que c'est leur choix ? Grand bien leur fasse. Nous savons depuis plusieurs années déjà combien les fondamentalistes religieux sont habiles à revisiter les idéaux de 1789 et des Lumières pour les retourner à des fins obscurantistes. Parce que nous vivons encore sur la queue de comète des mouvements de libération du corps des années 60 et leurs illusions, nous avons du mal à appréhender ce qui a été décrit, il y a plus de cinq siècles, par La Boétie dans son essai sur la servitude volontaire. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : une servitude volontaire. Et peu nous importe de savoir si ce rapprochement que nous faisons va provoquer les criailleries de tous ceux qui considèrent que le burkini est un «*vêtement comme un autre*». Si c'était le cas, nous attendons avec un

intérêt tout particulier les premiers hommes en burkini sur les plages et, bien sûr, la première «burkini pride» à Sciences-Po.

Le Collectif contre l'islamophobie en France s'indigne et tempête ? La belle affaire ! *Le Canardenchaîné* vient de souligner, textes à l'appui, combien cet organisme n'est pas autre chose qu'une machine de guerre instruisant en permanence le procès de la laïcité en France. Dans un entretien à la *Provence*, mercredi 17 août, Manuel Valls a apporté son soutien aux élus à l'origine de ces décisions, «*s'ils sont motivés par la volonté d'encourager le vivre-ensemble, sans arrière-pensée politique*». On ne peut dire mieux. Et d'expliquer que les plages, comme tout espace public, doivent être préservées des revendications religieuses. Un peu de sable estival pour faire grincer quelques dents à gauche.

http://www.marianne.net/burkini-pourquoi-il-ne-faut-pas-laisser-faire-100245184.html

Bref, le vent tourne, le CCIF n'est plus dans le CCIF, l'islam est de moins en moins toléré en France, l'islamophobie a le vent en poupe et Marwann Muhammad s'en étouffe de rage. Tant mieux.

L'ISLAMOPHOBIE
N'EST PAS UN DÉLIT, C'EST UNE OPINION, C'EST DE LA
LÉGITIME DÉFIANCE

«Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier, n'interdisent pas ce qu'Allah et son prophète ont défendu, et ceux des Gens du Livre qui ne professent pas la vraie religion.» Coran, sourate 9, 29

«S'ils sombrent de nouveau dans la mécréance, saisissez-les et tuez-les partout où vous les rencontrerez. Ne prenez ni protecteur ni défenseur parmi eux.» Coran, sourate 4,89

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

L'islam est un système politico-religieux : on a le droit de s'en méfier, on a le droit d'en avoir peur, comme on a le droit de se méfier de tout système, quel qu'il soit, communisme, fascisme, capitalisme, christianisme, bouddhisme…

L'islamophobie est donc un droit : on a le droit de ne pas vouloir que nos filles soient voilées, on a le droit de ne pas vouloir manger halal (l'animal est égorgé avec une longue agonie et on paye une redevance à une mosquée), on a le droit de vouloir que les lois de la République passent avant celles du coran, on a le droit de vouloir la liberté d'expression.

Ne laissez personne essayer de vous interdire l'islamophobie, cette preuve de bon sens :

«Je suis islamophobe et j'en suis fière».

Christine TASIN
Présidente de Résistance Républicaine

Résistance Républicaine
http://www.resistancerepublicaine.eu/
Résistance Républicaine, 101 Avenue du Général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14